



2 Esplanade Charles de Gaulle

33133 GALGON

Tél : 05.57.55.04.10

Fax : 05.57.74.33.30

Courriel : mairie-de-galgon@wanadoo.fr

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal a été convoqué le 28 mars 2025.

L'affichage a été effectué le 28 mars 2025.

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le trois du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **GALGON**, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie BAYARD, Maire.

Présents : M. Jean-Marie BAYARD, **Maire** ; M. Alain CHIAROTTO, Mme Nathalie LOCHON, M. Christian BIGOT, Mme Caroline LESCOUL, M. Pierre GIRAUD, **Adjoints** ; M. Pierre CHARRIOT, Mme Bernadette GONZALEZ-PASQUET, M. Patrick CHAUMEIL, Mme Laurence DARIOL, Mme Murielle MAROY, Mme Michèle DESSAGNE, M. Patrick GOUDIN, Mme Annie GENET, M. Gilles MACHIN, M. Serge BERGEON, M. Gilles RABEYROUX, **Conseillers municipaux**.

Absents ayant donné procuration :

Mme Geneviève NOUVEAU à Mme Bernadette GONZALEZ-PASQUET
M. Frédéric FOLGADO PIRES à M. Jean-Marie BAYARD

Absents excusés :

M. Jean-Max FOURNIER
M. Yannick LOGEAIS

Absentes :

Mme Ghislaine PAMART
Mme Astrid BERSON

Secrétaire de séance : M. Laurence DARIOL

Etant donné que 23 membres sont en exercice, 17 membres sont présents et 19 membres votent, le quorum est atteint.

Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2025/05	Approbation du compte de gestion 2024	Adoptée à l'unanimité (2 abstentions)
2025/06	Approbation du compte administratif 2024	Adoptée à l'unanimité (4 abstentions)
2025/07	Affectation du résultat 2024 sur 2025	Adoptée à la majorité (1 voix "contre" et 2 abstentions)
2025/08	Vote des taux des impositions pour 2025	Adoptée à l'unanimité (1 abstention)
2025/09	Vote du budget 2025	Adoptée à la majorité (3 voix "contre" et 2 abstentions)
2025/10	Tarifs communaux pour 2025	Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)
2025/11	Autorisation donnée au Maire de signer le procès-verbal de transfert de compétence voirie entre la commune et la CDC du Fronsadais	Adoptée à la majorité (4 voix "contre" et 2 abstentions)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 34.

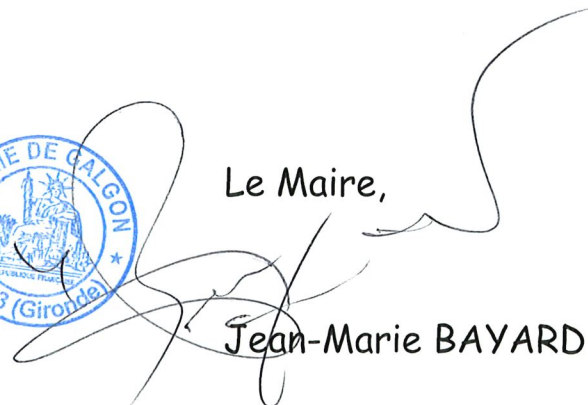
Fait à GALGON, le 7 avril 2025.

La Secrétaire de séance,


Laurence DARIOL



Le Maire,


Jean-Marie BAYARD